



**Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Direction Nationale des Forêts et de la Faune**

**Projet de « Renforcement de la résilience et de capacités d'adaptation des communautés
les plus vulnérables au changement climatique en Guinée Forestière (PRACC-GF) »**

PMIS : 6016 -Project ID : 00107544 - Award : 00107165.1

TERMES DE REFERENCE

I. Information sur la position

Intitulé du Poste : Recrutement d'un Consultant National pour la formation des paysans relais sur l'utilisation des informations climatiques pour promouvoir l'Agriculture intelligente face au climat dans les sites d'application du PRACC-GF

Type de contrat : Contrat de service

Niveau du/des Poste(s) ou Prestation(s) : Prestation nationale

Lieu d'affectation (Home based ou sur site) : N'Zérékoré et sites d'actions du projet

Durée de la mission : Vingt (20) jours ouvrables

Date de clôture des offres : Le 12 Août 2024 à 16 heures 30 minutes GMT.

Date estimative de démarrage de la mission : Immédiat

II. Contexte et Objectif

L'objectif du PRACC-GF est de réduire la vulnérabilité des communautés de la Guinée Forestière par l'adoption de stratégies agro-sylvo-pastorales intelligentes face au climat. Pour atteindre cet objectif, le projet mettra en œuvre trois composantes et atteindre les trois résultats ci-dessous :

- **Résultat1** La résilience des communautés vulnérables (au moins 14 000 ménages agricoles) de la Guinée forestière est atteinte par l'introduction de pratiques d'agriculture intelligente face au climat (AIC) sur au moins 20 000 ha de terres agro-sylvo-pastorales. L'un des produits de ce résultat est la mise en place d'un système durable d'approvisionnement en intrants AIC établi dans les communautés ciblées (Produit 1.3) dont l'activité 1.3.1 concerne la formation des paysans relais à l'organisation et au partage d'informations climatiques.
- **Résultat 2 :** L'accès des membres des communautés, des organisations communautaires, des organisations de la société civile et des autorités locales au financement de l'adaptation est amélioré en Guinée forestière.
- **Résultat 3**

Des produits et services d'information climatique pour le développement de l'AIC sont développés et disponibles pour les communautés et les institutions. Tous ces résultats prévoient des renforcements de

capacités des partenaires de terrain, des services techniques, des organisations communautaires de base, des organisations de la société civile, des ONG, des institutions financières dans l'optique de rendre les communautés bénéficiaires et leurs moyens d'existence résilients et s'adapter au changement climatique dont les impacts négatifs sont de plus en plus visibles en Guinée Forestière.

Dans le cadre de la composante 3, il est spécifiquement prévu (produit 3.2) : Un programme de formation sur la façon d'utiliser les produits et services d'information climatique fourni aux autorités locales, aux ONG / OSC, et aux communautés agricoles. L'atteinte de ce résultat intermédiaire passe par (i) une évaluation des besoins spécifiques de renforcement des capacités (activité 3.2.1), la Création d'un support de formation pour les acteurs locaux (activité 3.2.2) et l'organisation d'ateliers de formation (Activité 3.2.3). Cette composante permettra également de développer les capacités des acteurs locaux à utiliser ces informations climatiques (résultat 3.2), notamment pour intégrer les produits et services climatiques dans le processus de planification du développement agricole. Pour surmonter la barrière de l'accessibilité des produits climatiques au niveau local, le projet produira des bulletins agro-météorologique adaptés (Produit 3.3) dont l'utilité sera mesurée auprès des agriculteurs.

Par ailleurs, il est prévu de produire une étude des risques climatiques (Résultat 3.1) spécifique à la Guinée Forestière et suffisamment précise et locale pour que les acteurs se l'approprient. Elle permettra d'alimenter la planification locale à court et moyen terme, mais aussi la réflexion sur le développement agricole à long terme (évolution des zones agroécologiques, des bassins de production...). Cette composante permettra également de développer les capacités des acteurs locaux à utiliser ces informations climatiques (résultat 3.2). Pour surmonter la barrière de l'accessibilité des produits climatiques au niveau local, le projet produira des bulletins agrométéorologiques adaptés (Produit 3.3) dont l'utilité sera mesurée auprès des agriculteurs.

L'objectif de la présente prestation est de préparer et mettre en œuvre un programme de formation à l'attention des agriculteurs leaders (35 conseillers agricoles, 5 Chefs d'Opération Agricole et 10 Techniciens Spécialisés) paysans leaders sur l'utilisation et le partage des informations climatiques pour soutenir la mise en œuvre des activités d'AIC.

C'est dans ce cadre que le PRACC-GF et conformément à son PTA 2024 lance les présents TDR pour le recrutement d'un Consultant National qualifié afin de réaliser la présente mission de formation.

Dans la composante 3, les ressources du FPMA sont utilisées pour aider les autorités locales à intégrer les stratégies et les mesures d'adaptation prioritaires dans les PDL (résultat 3.4).

III. Résultats attendus

Les résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- Un programme de formation des paysans relais sur les Informations Climatiques assorti d'un plan détaillé de mise en œuvre est proposé et validé par l'UGP et ses partenaires ;
- Les manuels de formation (formateur et apprenant) sont produits et validés ;
- La formation est dispensée et un rapport assorti de l'évaluation est produit et rendu disponible auprès de l'UGP et des partenaires;

IV. Fonctions/Responsabilités/Tâches

Sous l'autorité du Directeur National des Forêts et de la Faune et la supervision technique du Coordonnateur National du Projet (CNP) et de l'expert en charge de l'AIC, le consultant national en formation sur les IC sera chargé de :

- Elaborer un programme de formation pertinent, détaillé et en lien avec les objectifs du projet pour la gestion et le partage des informations climatiques à travers toute la zone d'application du projet ;
- Élaborer les manuels du formateur et des apprenants afin qu'ils soient exploitables par toutes les parties prenantes (prendre en compte le niveau de formation et les positions des personnes cibles à former) ;
- Identifier en collaboration avec l'UGP et les partenaires les canaux de communication des informations climatiques les plus pertinentes pour une AIC ;
- Dispenser la formation en fonction des exigences pédagogiques requises ;
- Evaluer la formation sur la base d'une fiche préalablement proposée et validée par l'UGP.
- Produire un rapport de formation assorti de recommandations pour la pérennisation des acquis et la démultiplication de la formation.

V. Approche de réalisation

L'approche méthodologique sera participative et inclusive. Elle se déclinera en des étapes principales qui sont :

- Identification les informations climatiques les plus pertinentes et les canaux de communication les plus appropriés pour atteindre les cibles ;
- Planification de la formation en fournissant tous les détails de mise en œuvre de la formation tout en indiquant les risques éventuels qui empêcheraient l'atteinte des objectifs visés et prévoir des mesures d'atténuation ;
- Évaluation de la formation, sur la base de la fiche proposée dans l'offre technique
- Évaluer la formation dans tous ses aspects (impressions des participants sur le déroulement, le contenu, l'approche pédagogique, la logistique, etc.)

VI. Qualifications requises

Exigence	<p>Le consultant aura les qualifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Un diplôme Bac+5 dans une des spécialités suivantes : agronomie, changement climatique, agrométéorologie ou toutes autres disciplines connexes; ➤ Avoir des facilités de communication et de partage de connaissances. 	
Expérience :	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 5 ans d'expérience pratique dans la préparation et l'administration de programme de formation dans le domaine des sciences techniques (météorologie, agronomie, et autres) • Avoir réalisé des formations similaires ou démontrer les capacités de le faire ; • Avoir une expérience en formation et transmission de compétences ; • Avoir une expérience dans l'accompagnement des programmes projets notamment de formation de formateurs et andragogiques ; • Bonne connaissance des informations climatiques et les phénomènes liés au changement climatique et les mesures 	

	d'adaptation ;	
Langues requises :	<ul style="list-style-type: none"> • Excellente expression orale et écrite en Français. 	

VII. Compétences opérationnelles

Le consultant national en formation sur les informations climatiques devra posséder les compétences opérationnelles suivantes :

- Capacités avérées d'élaborer et mettre en œuvre un programme de formation notamment dans le domaine recherche ;
- Capacités physiques à mener des missions sur le terrain (Région administrative de N'Zerekore) ;
- Capacités avérées à planifier, organiser et mettre en œuvre efficacement des activités surtout de formations ;
- Capacités avérées de communication pour un large éventail de public cible (paysans, agents techniques, administrateurs, élus locaux, etc.) ;
- Capacités avérées d'adaptation dans différents milieux culturels, religieux, et sociaux.

VIII. Compétences fonctionnelles

Les principales aptitudes, compétences exigées se résument comme suit :

- Capacité avérée en analyse et en rédaction de rapports ;
- Compétences en leadership avancée, de négociation et de communication ;
- Sensibles aux aspects liés au genre ;
- Capacité à travailler au sein d'équipes interdisciplinaires ;
- Être apte à travailler sous pressions dans des délais contraignants ;
- Capable d'effectuer des déplacements dans des zones à accès difficile ;
- Démonstration d'intégrité en se conformant aux valeurs et normes déontologiques des Nations Unies.

IX. Livrables

Le prestataire fournira les livrables suivants :

Livrables 1 :

- Un programme de formation des paysans relais sur les Informations Climatiques assorti d'un plan détaillé de mise en œuvre est proposé et validé par l'UGP et ses partenaires.

Livrables 2 :

- Les manuels de formation (formateur et apprenant) produits et validés. Ces manuels techniques doivent contenir tous les aspects concernant, la collecte, l'archivage et la gestion et le partage des données hydrométéorologiques indispensables à une AIC

Livrables 3 :

- Un rapport détaillé de la formation accompagné d'images numériques de la réalisation des activités validé par l'Unité de Gestion du Projet, est disponible. Le rapport devra contenir des images numériques sur le déroulement de l'ensemble des activités ainsi que les recommandations pour la démultiplication/ restitution de la formation dans les années à venir.

X. Durée de la mission

La prestation est de vingt (20) jours ouvrables le consultant devra fournir dans son offre technique le chronogramme de mise en œuvre couvrant la durée retenue.

XI. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Points
1. Diplôme, Expertise et expérience pertinente du Consultant pour la mission	40
1.1. Expériences confirmées dans la réalisation des études similaires	40
2. Conformité de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de référence	20
2.1. Approche technique et méthodologie	10
2.2. Chronogramme de mise en œuvre des activités	10
3. Qualifications et compétence des consultants	40
3.1. Qualification académique	15
3.2. Expérience dans le domaine	25
Total des points évaluation technique	100

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les offres financières seront ouvertes et évaluées. Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière la mieux disante) / Offre financière de A] x 30.

La proposition financière signée doit être présentée conformément au tableau ci-dessous :

N°	Rubriques	Quantité	Prix unitaire	Coût total
1	Honoraires			
2	Indemnités journalières (si applicable)			
3	Logistique (si applicable)			
4	Toutes autres dépenses pertinentes (si applicable)			
5	Total			

Le candidat ayant obtenu le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%) sera déclaré gagnant sur PV. Le PV de sélection peut être consulté auprès des autorités compétentes durant les trois mois suivant la délibération. ;

XII. Jalons de paiement

Livrables	Délai	%
<p><u>Première Tranche</u></p> <p>Livrables 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un programme de formation des paysans relais sur les Informations Climatiques assorti d'un plan détaillé de mise en œuvre est proposé et validé par l'UGP et ses partenaires. 	3 jours ouvrables	30
<p><u>Deuxième Tranche</u></p> <p>Livrables 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les manuels de formation (formateur et apprenant) produits et validés. Ces manuels techniques doivent contenir tous les aspects concernant, la collecte, l'archivage et la gestion et le partage des données hydrométéorologiques indispensables à une AIC • La formation des partenaires est assurée et une fiche d'évaluation est disponible. 	15 jours ouvrables	45
<p><u>Troisième Tranche</u></p> <p>Livrables 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un rapport détaillé de la formation accompagné d'images numériques de la réalisation des activités validé par l'Unité de Gestion du Projet, est disponible. Le rapport devra contenir les images numériques sur le déroulement de l'ensemble des activités ainsi que les recommandations pour la démultiplication/ restitution de la formation dans les années à venir ; 	2 jours ouvrables	25
Total	20 jours	100%

XIII. Soumission

Le(la) candidat(e) intéressé(e) doit soumettre un dossier comprenant deux propositions (technique et financière)

La proposition technique doit contenir :

- Une lettre de motivation signée ;
- Un CV actualisé du candidat ;
- Un plan de travail détaillé avec un délai indicatif pour toutes les tâches et les livrables ;
- Les photocopies des diplômes, références et attestations des services rendus.

La proposition financière signée doit être présentée conformément au tableau ci-dessous :

N°	Rubriques	Quantité	Prix unitaire	Coût total
-----------	------------------	-----------------	----------------------	-------------------

1	Honoraires			
2	Indemnités journalières (si applicable)			
3	Logistique (si applicable)			
4	Toutes autres dépenses pertinentes (si applicable)			
5	Total			

XIV. Lieu de dépôt des dossiers

Les dossiers seront adressés à **Monsieur le Directeur National du Projet « Renforcement de la résilience et de capacités d'adaptation des communautés les plus vulnérables au changement climatique en Guinée Forestière (PRACC-GF) »**.

Les dépôts doivent se faire uniquement par voie électronique avec fichiers attachés du dossier de candidature à l'adresse électronique suivante : achat.bs.peged@gmail.com.

NB : Ne seront contactés que les candidats présélectionnés.

Date de clôture des offres : 12 août 2024 à 16 Heures 30 minutes GMT.

Les candidatures féminines sont encouragées.

Le PRACC-GF a une tolérance zéro sur les abus sexuels, les VGB et la corruption

Conakry, le 22 juillet 2024

Le Directeur National du Projet

Lieutenant-Colonel Mohamed FOFANA